

LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION

LE RAPPORT DU CONSEIL DE LA JEUNESSE
SUR LE PROJET DE COLLOQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Ma question s'adresse à l'honorable secrétaire d'État. L'honorable représentante a-t-elle reçu un rapport complémentaire du Conseil de la jeunesse canadienne contenant une recommandation sur la convocation, l'année prochaine, d'un séminaire? Dans le cas de l'affirmative, a-t-on déjà pris des mesures ou des décisions à ce sujet?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, à mon étonnement et à mon regret, je n'ai encore rien reçu. J'ai promis l'autre jour au député que le comité spécial se réunirait dès que j'aurais reçu quelque chose.

RADIO-CANADA

TRÊVE DE LA PROPAGANDE ANTIAMÉRICAINNE
IMPUTÉE À LA SOCIÉTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Ma question s'adresse au secrétaire d'État qui, sauf erreur, est responsable des divers programmes du centenaire dans tout le pays et est comptable à la Chambre de la Société Radio-Canada. Voici ma question: comme il y aura vraisemblablement une trêve de sept jours, sous peu, au Vietnam, le ministre pourrait-il demander aux responsables des émissions des affaires publiques et des nouvelles de la Société Radio-Canada de déclarer également une trêve de sept jours pour interrompre le flot de propagande haineuse à l'endroit des États-Unis que cette société fait quotidiennement. A mon avis, cette trêve pourrait être un projet du centenaire approprié et serait une manifestation de bonne volonté envers nos voisins du Sud.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député devrait se rendre compte que ce n'est pas une question. Il présente une thèse au ministre.

LES FINANCES

LA BANQUE ROYALE—NOMINATION DU
MINISTRE DES FINANCES DES
BAHAMAS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Ma question, monsieur l'Orateur, s'adresse au mi-

nistère des Finances. Sait-il que la Banque royale du Canada a nommé à son conseil d'administration, le 13 janvier 1966, le ministre des Finances du gouvernement bahamien, sir Stafford Sands. Le ministre des Finances approuve-t-il la nomination, par la Banque royale du Canada, d'un ministre des Finances d'un autre pays à son conseil d'administration?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande au ministre d'exprimer son opinion. Une telle question ne peut pas être posée à ce moment-ci.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE VIETNAM DU NORD—L'USAGE DES FONDS
DESTINÉS À L'ASSISTANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Je désire poser une question au premier ministre. Peut-être sera-t-il en mesure de répondre ou aura-t-il fait des recherches sur le point que j'ai soulevé le 19 janvier. Il s'agissait donc d'aide au Vietnam, d'une valeur de \$50,000, dont une proportion de 90 p. 100 était envoyée au Vietnam du Nord, au Vietcong, à d'autres fins que l'assistance aux civils. J'ai dit avoir vu la dépêche l'attestant. Le premier ministre a-t-il maintenant des nouvelles?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la situation, en ce qui concerne le point soulevé par mon honorable ami, a été exposée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le 19 avril dernier, en réponse à une question du très honorable chef de l'opposition. En résumé, il a répondu qu'il n'y avait pas d'obstacle au transfert de fonds au Vietnam du Nord ou autre destination semblable, à condition de prendre les dispositions indiquées par l'entremise des banques. Pour ce qui est de l'envoi de médicaments et autres fournitures, cela relève de la loi sur les permis d'exportation et d'importation. Toutefois, la loi n'exige pas l'émission d'un permis particulier dans le cas de médicaments d'origine canadienne envoyés sous forme de doses individuelles.

Quant à la deuxième partie de la question, nous ignorons tout de l'usage qu'on fera des médicaments ou des fonds une fois rendus à destination, et je doute que le gouvernement du Vietnam du Nord admette que notre représentant à la Commission internationale cherche à s'en informer. Je crois savoir que le comité international de la Croix-Rouge a